

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපන] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2016/61

Rédigé par
Jean-François Chanal

Téléphone
01 81 69 18 11

Courriel
jean-françois.chanal@bulac.fr

Date
27 avril 2016

COMPTE RENDU

Assemblée générale du 15 décembre 2015

Participants présents

Administrateurs

Jacques BERCHON (EPHE)
Carle BONAFOUS-MURAT (Paris 3)
Manuelle Franck (INALCO)

Enric PORQUERES (CNRS)
François-Joseph RUGGIU (MENESR)
Cécile SAKAI (Paris 7)

Étienne de la VAISSIÈRE (EHESS)
Clothilde ZUR NEDDEN (Paris 4)

Membres de droit

Alexandre BOSCH (Commissariat du
Gouvernement)
Jean-Luc COFFION (Agent comptable)

Laurent ROURE (Contrôle d'État)

Marie-Lise TSAGOURIA (Directeur
BULAC)

Invités

Yves MORET (MENESR)
Jean-Luc RACINE (Président du Conseil
scientifique)

Jean-François CHANAL (directeur-
adjoint BULAC)
Benjamin GUICHARD (directeur
scientifique BULAC)

Hugo CATHERINE (représentant des
personnels)
Asyeh GHAFOURIAN (représentante des
personnels)

Participants excusés

Administrateurs

Clément FROELICHER (EFEO)
Pascale GOETSCHER (Paris 1)

Michel MARIAN (MENESR)
Alain PEYRAUBE (MENESR)

Françoise THIBAUT (MENESR)

Membres de droit

Bernard HADDAD (Contrôle d'État)

Invités

Christophe PÉRALES (Directeur-adjoint
BULAC)

Soline LAU-SUCHET (représentante des
personnels)

Noémie ROSEMBERG (représentante des
personnels)

Prochaine réunion le
1er mars 2016 à 15h

Lieu et Adresse
BULAC - Salle du conseil
65 rue des Grands Moulins - Paris 13ème

Ordre du jour proposé

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 MARS 2015
2. POINT D'INFORMATION GÉNÉRALE : LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
3. BUDGET RECTIFIÉ N°2 2015
4. PLAN D'ACTION TRIENNAL 2016-2018
5. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2015-2021
6. BUDGET INITIAL 2016
7. PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2016...
8. ... ET ORGANIGRAMME AU 1ER JANVIER 2016
9. DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DE LA BULAC
10. CONVENTIONS
11. CALENDRIER DE FERMETURE 2016
12. QUESTIONS DIVERSES

La séance est ouverte à 14h10.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 MARS 2015

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. POINT D'INFORMATION GÉNÉRALE : LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Plus de la moitié du conseil scientifique doit être renouvelé. Chaque membre est élu pour 3 ans, renouvelable une fois. Le président doit aussi être renouvelé. Il convient donc de rechercher de nouveaux membres, en veillant à couvrir au mieux les aires géographiques, linguistiques et culturelles représentées parmi les membres constitutifs du GIP BULAC. Le président de l'assemblée générale et le président du conseil scientifique se sont attelés à ce renouvellement.

Cécile Sakai s'interroge sur la méthodologie retenue pour ce renouvellement.

Jean-Luc Racine précise que le conseil scientifique proposera des noms. Chacun est appelé à faire des propositions.

Marie-Lise Tsagouria indique que les *curriculum vitae* des personnes pressenties seront transmis lors de la prochaine assemblée générale et que ce sera à celle-ci de se prononcer.

Étienne de la Vaissière demande ce qu'il se passera s'il y a plus de propositions que de places.

François-Joseph Ruggiu répond que l'objectif est de s'assurer que les membres désignés pourront s'investir et être présents lors des conseils scientifiques. Jean-Luc Racine rappelle que des membres ont pu parfois être désignés sans que le conseil scientifique ne puisse jamais s'honorer de leur présence.

L'un et l'autre invitent en conclusion les membres de l'assemblée générale à faire des propositions.

3. BUDGET RECTIFIÉ N°2 2015

Le budget rectifié n°2, présenté à l'approbation de l'assemblée générale du 15 décembre 2015 porte sur les points suivants :

3.1. MISE EN RESERVE

Une mise en réserve de 14 737 € en autorisations d'engagement et crédits de paiement a été notifiée à la BULAC le 18 juin 2015.

3.2. FONDS DE ROULEMENT

Une mobilisation du fonds de roulement de 943 957 € en autorisations d'engagement et crédits de paiement a de même été notifiée le 18 juin 2015.

3.3. SUBVENTION D'EXPLOITATION

Les 60 000 € intégrés à la subvention d'exploitation de l'État et inscrits au budget initial 2015 pour l'extension des horaires d'ouvertures de la bibliothèque n'ont pas été versés. Ils sont en conséquence annulés sur le compte 741.

Le budget rectifié n°2 est adopté à l'unanimité.

4. PLAN D'ACTION TRIENNAL 2016-2018

Le plan d'action triennal 2016-2018 est présenté par Benjamin Guichard, directeur scientifique de la BULAC. Ce document vise à présenter les objectifs stratégiques de la BULAC pour les trois ans à venir.

4.1. LES SERVICES ORIENTÉS RECHERCHE

L'essentiel des efforts de la BULAC porte sur le développement des collections. Certains fonds sont traités de façon permanente, d'autres de façon temporaire (en fonction des moyens et des compétences que nécessite leur traitement). Le conseil scientifique a demandé à ce qu'une priorité soit donnée au domaine ukrainien. De même, une attention particulière doit être portée aux généralités transverses, au libre accès et à l'information scientifique.

4.2. LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

Le réaménagement de la mezzanine est prévu, afin d'en faire un espace mieux adapté aux besoins et aux pratiques des étudiants.

Un effort d'acquisitions sera réalisé pour les étudiants en licence. L'offre de formation de la BULAC, sera renouvelée en y associant plus étroitement le corps enseignant. La mise à disposition d'espaces pour des entraînements collectifs aux soutenances de mémoire est expérimentée.

4.3. L'OUVERTURE À TOUS LES PUBLICS

L'ouverture des bibliothèques universitaires à tous les publics est un mouvement appelé à se poursuivre.

La BULAC mettra l'accent sur l'accessibilité des services aux publics en situation de handicap. Par ailleurs, l'offre culturelle sera redéfinie, en la rapprochant notamment de la formation des publics, et mieux valorisée dans les salles de lecture. Les outils de communication, notamment le portail d'accès aux collections et aux services, seront revus.

4.4. LES NOUVEAUX OUTILS

En janvier 2016, une version améliorée du système de gestion intégré de la bibliothèque sera déployée. La BULAC trouvera sa place dans le grand chantier national de la transition bibliographique.

4.5. LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIONS

En matière de développement des collections, les relations bilatérales permettront de sécuriser les budgets d'acquisitions des différents établissements et de développer le plan de conservation partagée des périodiques.

De même, il faudra tenir compte de l'ouverture prévue du Campus Condorcet, et de la rénovation des bibliothèques de l'Institut des civilisations au Collège de France.

L'expertise de la BULAC sur le signalement multi-écritures des collections pourra être mise au service des autres établissements.

4.6. LE STATUT DE LA BULAC À PARTIR DE NOVEMBRE 2018

Le GIP BULAC a été créé en novembre 2003. Les simples opérations liées à la prorogation de la forme GIP demandent deux ans. Cela ne laisse qu'une année pour réfléchir à une évolution statutaire ; à ce stade trois options sont envisageables :

- la prorogation du GIP ;
- la création d'un établissement public ;
- l'intégration de la BULAC à un autre établissement, une COMUE par exemple.

François-Joseph Ruggiu salue l'effort de présentation synthétique du plan d'action et souligne que le dynamisme de la BULAC s'affirme à travers ce document.

Cécile Sakai s'interroge sur l'état de la réflexion des tutelles quant à l'évolution statutaire de la BULAC. Elle ressent une certaine défiance envers les établissements inter-universitaires et souligne que l'ouverture à tous les publics peut entraîner des phénomènes de saturation des espaces dans les bibliothèques universitaires ce qui est le cas à la BULAC.

Étienne de la Vaissière indique que les bibliothèques du Collège de France fermeront en 2016 pour une réouverture prévue au mieux en 2019. En tout état de cause la conquête de nouveaux publics reste d'actualité.

Benjamin Guichard précise que le problème de saturation des places à la BULAC existe pour les étudiants en licence. Les étudiants en master et les doctorants ont la possibilité de réserver leurs places ou des carrels. Plus largement, les solutions à ce problème consistent en l'ouverture plus large des autres bibliothèques et le développement des services numériques. Une application de mesure de l'affluence est actuellement en test à Paris Sorbonne.

Yves Moret rappelle que le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche n'a pas de position de défiance vis-à-vis des établissements inter-universitaires. Mais il doit être attentif à l'inscription de ceux-ci dans le cadre de l'évolution du paysage universitaire

Jacque Berchon souligne la richesse du plan d'action et demande s'il sera accompagné d'une étude des publics.

Benjamin Guichard répond que deux enquêtes sont en cours, l'une auprès des publics fréquentant la BULAC, l'autre auprès des enseignants chercheurs.

Marie-Lise Tsagouria espère que ces enquêtes pourront être présentées lors de la prochaine assemblée générale.

Carle Bonafous-Murat pose la question du rattachement des personnels de la BULAC si les solutions retenues pour le futur statut étaient la création d'un établissement public ou l'intégration dans un autre établissement.

Marie-Lise Tsagouria indique qu'actuellement les titulaires et contractuels d'État sont gérés par le rectorat et mis à disposition auprès du GIP BULAC. Les autres solutions impliqueraient le passage à une gestion directe.

Étienne de la Vaissière demande comment organiser la discussion.

Marie-Lise Tsagouria pense que c'est à l'assemblée générale d'en décider.

Yves Moret propose qu'une saisine officielle soit adressée par le président aux ministères de tutelle dans les meilleurs délais.

Laurent Roure précise que la transition vers un statut d'établissement public ne poserait pas de difficultés majeures. La saisine des tutelles lui semble être une bonne idée.

François-Joseph Ruggiu revient ensuite sur les fonds documentaires traités ponctuellement, à la grande satisfaction des chercheurs lorsque cela advient.

Benjamin Guichard explique qu'au delà des moyens généraux (budgétaires et humains) à y consacrer, la réalimentation et le retraitement de fonds tombés en déshérence depuis longtemps parfois nécessitent le recrutement d'agents ayant des compétences cumulées en linguistique et catalogage notamment.

Manuelle Franck conclut la discussion sur le plan d'action triennal en soulignant le caractère très efficace de la collaboration entre l'INALCO et la BULAC.

Le plan d'action est adopté à l'unanimité.

5. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2015-2021

En 2021, la BULAC sera en fonctionnement depuis 10 ans. De nombreux chantiers à conduire le sont en commun avec l'INALCO.

Ce plan pluriannuel est le premier à être présenté, le document est encore en rodage. Les membres de l'assemblée générale sont invités à faire part de leurs observations.

Carle Bonafous-Murat demande pourquoi prévoir de remplacer la moquette existante par de la moquette : il s'agit d'un revêtement très salissant.

Marie-Lise Tsagouria souligne que cela apporte néanmoins le meilleur confort acoustique. Le choix sera fait d'une couleur moins salissante qu'actuellement.

Cécile Sakai s'interroge ensuite sur la mise en œuvre de la garantie décennale dans le cas des travaux d'étanchéité à reprendre sur le toit et de la plomberie.

Marie-Lise Tsagouria indique que les responsabilités seront établies dès que possible, après mise en œuvre de la garantie décennale. À titre conservatoire, des constats d'huissier sont établis. Néanmoins, les travaux ne pouvant être suspendus aux décisions qui seront finalement prises par les experts, les sommes nécessaires ont été provisionnées.

Le plan pluriannuel d'investissement est adopté à l'unanimité.

6. BUDGET INITIAL 2016

Marie-Lise Tsagouria détaille les trois documents proposés à l'assemblée générale : la note de présentation du budget initial 2016, le budget initial 2016 dans la forme qui prévalait jusqu'en 2015 et le budget initial 2016 en mode gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Elle souligne la continuité des recettes venant des établissements constitutifs du GIP BULAC, la régularité des dépenses prévues et attire l'attention des membres de l'assemblée générale sur le relèvement du plafond d'emploi autorisé de 56 à 57. La BULAC prendra en effet en charge le recrutement d'un agent supplémentaire à la direction technique du bâtiment.

Laurent Roure apprécie la qualité du travail effectué dans une période de transition difficile.

Étienne de la Vaissière s'enquiert de la part des ressources électroniques dans le budget d'acquisition. Cela représente 140 000 € sur 660 000 €.

Le budget initial 2016 est adopté à l'unanimité.

7. PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2016...

Marie-Lise Tsagouria commence par présenter la nouvelle organisation de la BULAC qui prendra effet au 1^{er} janvier 2016. Il s'agit principalement d'ajustements par rapport au fonctionnement constaté depuis l'ouverture et de rééquilibrage entre les différents pôles : le Pôle collections représentait ainsi près de la moitié des effectifs.

Les objectifs du programme 2016 sont de mieux assurer les fonctions de médiation, d'action culturelle, de prendre en compte les enjeux de la transition bibliographique, de communiquer plus efficacement, en séparant le site web du portail documentaire.

8. ... ET ORGANIGRAMME AU 1^{ER} JANVIER 2016

Marie-Lise Tsagouria termine en présentant le nouvel organigramme en lien avec le programme d'activité 2016.

François-Joseph Ruggiu ouvre ensuite le débat.

Enric Porqueres revient sur les services proposés aux chercheurs et notamment la rareté des salles de groupe mises à disposition des différentes institutions.

Marie-Lise Tsagouria indique que ce service est encore loin d'être exploité au maximum de ses possibilités et qu'il ne faut pas hésiter à en encourager l'usage.

Hugo Catherine se fait l'écho de l'inquiétude d'une partie des personnels liée à la nouvelle organisation et aux nombreux projets présentés. Il s'interroge sur la capacité de l'établissement à tout prendre en charge et exprime le souhait qu'un bilan d'étape soit prévu.

Marie-Lise Tsagouria entend répondre à ces inquiétudes : si le fonctionnement futur est à construire, l'ambition du plan d'action triennal est pleinement assumée. Selon le souhait des agents un suivi post-réorganisation sera organisé autant que cela sera utile.

Carle Bonafous-Murat suggère d'inscrire la catégorie des personnels dans l'organigramme.

Marie-Lise Tsagouria exprime des réserves sur cette proposition.

Carle Bonafous-Murat y voit au contraire l'ébauche d'un outil de prospective.

Yves Moret craint que la catégorisation ne conduise à priver la BULAC de toute flexibilité dans l'organisation du travail.

Marie-Lise Tsagouria est de toute façon attachée à ne pas dépasser les fonctions qui peuvent être confiées selon les catégories.

Étienne de la Vaissière revient sur ce qu'il considère comme deux manques dans le traitement des collections : le birman-thaï et le turc. Pour le birman-thaï un recrutement est prévu en 2016. Le domaine turc a été libéré par le départ en mutation d'un titulaire.

Le programme d'activité 2016 est adopté à l'unanimité.

9. DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DE LA BULAC

Le bilan n'a bien sûr pas encore été établi pour 2015 (première année de subvention), mais Marie-Lise Tsagouria propose la reconduction de la subvention.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10. CONVENTIONS

10.1. GESTION DE L'AUDITORIUM

Marie-Lise Tsagouria présente les quelques ajustements de fonctionnement nécessaire pour améliorer la gestion de l'auditorium.

Cécile Sakai demande si le plan Vigipirate a nécessité des mesures particulières pour l'accès à l'auditorium.

Marie-Lise Tsagouria indique que la seule mesure prise concerne le contrôle des entrées dans le Pôle des langues et civilisations. Elle interroge Alexandre Bosch sur le niveau d'information qu'il souhaite voir remonter sur les manifestations organisées. Celui-ci précise qu'une circulaire sera envoyée par le rectorat à l'ensemble des établissements.

Le règlement modifié est adopté à l'unanimité.

10.2. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE D'ARMÉNIE

La convention prévoit la numérisation croisée des collections des deux établissements, des échanges de personnel, une coopération en matière de catalogage.

La convention est adoptée à l'unanimité.

11. CALENDRIER DE FERMETURE 2016

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

12. QUESTIONS DIVERSES

Jean-Luc Racine témoigne devant l'assemblée générale de l'appréciation du conseil scientifique sur la volonté d'amélioration et sur le dynamisme des équipes de la BULAC en matière de politique scientifique.

L'assemblée générale partage cette appréciation.

La séance est levée à 16h40.

La prochaine assemblée générale est prévue le mardi 1^{er} mars à 15 heures.